

---

# Chambre des Représentants.

---

SÉANCE DU 24 MAI 1844.

---

## NATURALISATION ORDINAIRE.

---

*RAPPORT fait par M. HENOT , au nom de la commission des naturalisations ,  
sur la requête du sieur Séraphin-Joseph Hoël.*

---

MESSIEURS ,

Le sieur Hoël est né à Auchy (département du Nord, France), le 20 brumaire an VI; il habite la commune de Lamain, arrondissement de Tournay, depuis 1818; il y exerce la profession de marchand boutiquier, mais il n'a jamais été, comme il l'avance dans sa requête, instituteur primaire de cette commune.

Les renseignements recueillis sur le compte du pétitionnaire établissent qu'il est chargé de dettes et dans une position fort précaire; qu'il ne possède aucune propriété; qu'il est surchargé de dix enfants qu'il ne peut élever qu'avec beaucoup de peine, et qu'il ne demande sa naturalisation que pour obtenir un emploi public, dans le but de se créer ainsi des moyens d'existence.

Les autorités consultées s'accordent pour déclarer qu'il n'a pas de titre à l'obtention de la faveur qu'il réclame.

*Le Rapporteur ,*

**HENOT.**

*Le Président ,*

**J. MAERTENS.**

---